

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Eurêka
Le mercredi 27 novembre 2013**

Sont présents :

<p>Mmes Danielle Du-Sablon, enseignante Isabelle Giard, enseignante Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée Manon Arsenault, responsable du service de garde Carole Roy, orthopédagogue Mélanie Bouthillette, parent Véronique Girard, parent Mia Sirhan, parent</p>	<p>MM. Danny Aubin, parent Manuel Paços, enseignant Yves Deslongchamps, parent Pascal Viscogliosi, parent</p>
--	---

Étaient aussi présentes :

Mesdames Valérie Daigle, directrice
Manon Turgeon, directrice adjointe

Sont absents :

Mmes Chantal Savoie, enseignante
Mélanie Gélinas, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 19h02.**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CE-13-14-16

Il est PROPOSÉ par Dany Aubin, APPUYÉ par Mélanie Bouthillette

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 10.2 – Changements de secteurs scolaires
- 14.1 – Service de garde
- 14.2 – Sortie éducative, Écurie 1101 (1^{ère} année)

Adopté à l'unanimité**3. Parole au public**

Pas de public présent.

4. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2013

CE-13-14-17

Il est PROPOSÉ par Josée Laverdière, APPUYÉ par Mia Sirhan

D'ADOPTER le procès-verbal du 2 octobre 2013 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité**5. Suivi(s) de la dernière réunion****5.1. Membre de la communauté**

M. Pierre Breton a été approché. Cependant, ayant un horaire chargé, il ne peut pas s'impliquer sur une base régulière. Par contre, il pourra être présent de façon ponctuelle, en cas de besoin, lorsqu'un point concerne les ententes avec la ville.

6. Campagne de financement 2013 (fromages)

Une augmentation du nombre de familles participantes est observée, soit 69% des familles. Malgré cette hausse, il y a tout de même eu une légère baisse des ventes cette année. Nous avons vendu 1662 boîtes comparativement à 1770 boîtes, l'an dernier. Le profit des ventes de cette année est de 14 958 \$. Nous ajoutons à ce chiffre, un montant de 375 \$, donnés en dons, pour un grand total de 15 333 \$. Ces profits seront divisés en deux parties : 8888 \$ serviront pour le projet parc-école afin de faire le pavage de la patinoire et les 6445 \$ restants défraieront une partie des frais d'activités pour les enfants. Ces montants sont proportionnels aux ventes de chaque famille et sont déduits directement sur les frais scolaires.

Madame Manon Turgeon nous parle de son expérience passée avec la compagnie Humeur Design à l'école Avé-Maria. Les produits étaient plus diversifiés offrant plus de choix et les profits étaient plus élevés, et ce, malgré le fait que ces ventes ont été réalisées dans un milieu plus défavorisé. Un grand avantage : les produits arrivent tous montés, bien identifiés et donc prêts à vendre. Alors, aucun montage à faire, contrairement aux fromages, qui eux nécessitent de monter les boîtes avec l'aide de parents volontaires.

Madame Mélanie Bouthillette et monsieur Dany Aubin proposent qu'à la prochaine réunion du CÉ, la compagnie Humeur Design soit invitée pour nous présenter ses produits. Madame Manon Turgeon a la responsabilité de prendre un rendez-vous avec la compagnie.

7. Budget de l'école (Art. 95)

Madame Valérie Daigle nous présente le budget de l'école Eurêka pour l'année 2013-2014.

Au niveau du surplus libre, nous avons 22 167 \$. Nous ne pouvons pas l'utiliser en entier; dû aux restrictions du MELS. Alors, seulement 10%, soit 2217 \$ de ce surplus peut être utilisé par année, sur une période de 10 ans. Cependant, si nous avons un projet spécial, nous pouvons garder 10% en surplus et utiliser les 90% restants. Par conséquent, un projet spécial pour l'achat d'un deuxième module, pour le parc-école, au montant de 19 950\$ a été retenu.

Les membres se questionnent à savoir si la majoration des frais de 10 \$, chargés aux parents qui utilisent le service de surveillance midi pour l'ajout d'une personne supplémentaire, une technicienne en éducation spécialisée, n'auraient pas pu être pris à même ce surplus. Madame Valérie Daigle explique que cela aurait été pénalisant pour les élèves qui fréquentent le service de garde, car ceux-ci n'auraient pas accès au service de la technicienne en éducation spécialisée et cela serait difficile à gérer. De plus, le montant du surplus n'était pas prévu au moment de charger les frais aux parents.

CE-13-14-18

Il est PROPOSÉ par Carole Roy, APPUYÉ par Isabelle Giard

D'ADOPTER le budget tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

8. Consultations (Art. 79)

8.1. Plan triennal

Valérie nous présente le document du plan triennal pour l'école Eurêka : ce sont quatre classes du niveau préscolaire, 17 classes du niveau primaire, aucune classe EHDA et deux locaux pour le service de garde. La capacité d'accueil est de 456 élèves et elle demeurera ainsi, pour les trois années à venir, soit de 2014 à 2017.

8.2. Actes d'établissement

Valérie présente le document d'acte d'établissement de l'école Eurêka pour 2014-2015.

8.3. Répartition des services éducatifs

Valérie présente le document des services éducatifs dispensés par les écoles primaires.

8.4. Critères d'inscription

Valérie présente le document sur les règles et critères d'inscriptions pour les années 2014-2015.

CE-13-14-19

Il est PROPOSÉ par Dany Aubin, APPUYÉ par Pascal Viscogliosi

D'ADOPTER tous les documents tel que présentés.

Adopté à l'unanimité

9. Fête de Noël avec les enfants (Art.87)

Présentation des résultats du sondage relatif à la fête de Noël de l'année dernière. Madame Valérie Daigle nous indique les points négatifs qui ont ressortis de ce sondage afin de corriger la situation pour la fête de Noël de cette année.

Les enseignants proposent de maintenir la journée prolongée en éliminant les principaux points négatifs mentionnés. Le lendemain, le vendredi 20 décembre 2013, les enseignants du comité d'organisation de la fête de Noël seront présents pour accueillir les élèves qui auront besoin du service de garde jusqu'à 10 h 30, heure à compter de laquelle le service de garde prendra la relève jusqu'à l'heure de fermeture habituelle.

CE-13-14-20

Il est PROPOSÉ par Véronique Girard, APPUYÉ par Mia Sirhan

D'ADOPTER les dispositions prises pour la fête de Noël telles que proposées.

Adopté à l'unanimité**10. Information de la direction****10.1 Location du gymnase à Granby Multi-Sports**

Toutes les écoles de Granby ont conclu à une entente pour la location de leurs gymnases avec l'organisme Granby Multi-Sports à un seul prix pour n'importe quel gymnase de Granby seulement. Le prix est différent de nos tarifs habituels de location.

10.2 Changements de secteur

Au niveau de la rencontre de consultation pour les changements de secteurs scolaires, madame Valérie Daigle mentionne que les commissaires étaient présents pour écouter les commentaires des parents dont la majeure partie provenaient du secteur de Ste-Cécile-de-Milton. Par contre, il y a peu de répercussion, car le plan initial a été pensé en fonction de faire le moins de changements possibles pour la clientèle ciblée.

11. Vie à l'école

Madame Carole Roy nous parle des différentes activités qui ont été vécues à l'école depuis la dernière réunion : l'Halloween, les activités extérieures pour quelques niveaux et la pratique pour le confinement barricadé, le tout s'étant bien déroulées.

12. Rapport du délégué au comité de parent

Monsieur Danny Aubin nous informe que le comité des parents a été consulté sur tous les documents présentés ci-haut. Aussi, le comité de parents, en collaboration avec le comité EHDAA, va organiser un « Salon des Parents ». Ce salon se tiendra en février 2014, dans les locaux de l'école J.-H. Leclerc. Celui-ci sera composé de kiosques qui présenteront tous les services disponibles pour les parents au sein de notre commission scolaire.

13. Correspondance

Monsieur Deslongchamps a reçu la documentation sur l'Expo-Science ainsi qu'un exemplaire de la revue "Action Parents" qui est très intéressante pour les parents désireux d'obtenir de l'information sur le cheminement scolaire de leur enfant.

14. Questions diverses et varia**14.1 Service de garde**

Suite aux modifications de l'horaire du préscolaire, les plages horaires du service de garde ont dû être modifiées. La raison est due au fait que certains élèves, non-réguliers du préscolaire, devaient payer pour deux périodes, le matin, car ils arrivaient avec l'autobus du primaire, soit de 7 h 00 à 8 h 00 - 5\$ et de 8 h 00 à 9 h 15 - 5\$.

Manon Arsenault fait la proposition que les plages horaires soient modifiées pour 7 h 00 à 7 h 40, la période fréquentée seulement par des élèves ayant le statut de régulier, et 7 h 40 à 9 h 15, au coût de 6\$.

Les membres du C.É. souhaitent avoir différentes propositions d'horaire et de tarifs. Il reste à vérifier ce qu'il est possible de faire avec le système de gestion utilisé par le service de garde.

Les membres du C.É. demandent à ce que Manon Arsenault vérifie la faisabilité des propositions suggérées lors de la réunion du C.É. et qu'elle nous revienne par courriel concernant les modifications qui seront apportées.

14.2 Sortie éducative Écurie 1101

Pour la sortie des élèves de 1^{ère} année, il avait été annoncé que le retour était prévu pour 15 h 00. Cependant, la sortie se terminera à 15 h 00, donc par conséquent le retour des élèves aura lieu à 16 h 00.

CE-13-14-21

Il est PROPOSÉ par Josée Laverdière, APPUYÉ par Pascal Viscogliosi.

D'ADOPTER ce changement et de transmettre cette information aux parents par la lettre d'invitation qui sera envoyée lorsque la sortie aura lieu.

Adopté à l'unanimité

15. Levée de l'assemblée

CE-13-14-22

Il est PROPOSÉ par Mia Sirhan, APPUYÉ par Dany Aubin.

DE LEVER l'assemblée à 21 h 30.

Adopté à l'unanimité

Yves Deslongchamps, président

Valérie Daigle, directrice